



# Livret de Certification Plongeur niveau 1

**Supervised Diver 20m ISO 24801-1**

Nom du stagiaire : .....

Nom de la structure : .....

Tampon



FSGT  
14 / 16 Rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex  
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

[www.plongee.fsgt.org](http://www.plongee.fsgt.org)

# PLONGEUR NIVEAU 1

## Supervised Diver 20m ISO 24801-1

### I – DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur capable d'évoluer en sécurité dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO) sous le contrôle direct d'un Guide de Palanquée dans les conditions suivantes :

- plonger dans le respect du code du sport,
- effectuer des plongées sans palier de décompression obligatoire,
- plonger avec une assistance surface,
- plonger dans des conditions identiques ou meilleures que celles dans lesquelles la formation s'est effectuée.

### II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSGT ou être titulaire d'une carte saisonnière (4 mois).
- Présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Pour les mineurs présenter une autorisation signée du représentant légal.
- Avoir validé l'ensemble des modules de la formation PE12

### III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous le contrôle direct d'un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT ou d'un enseignant de niveau II du code du sport licencié à la FSGT et titulaire d'un brevet de moniteur de plongée niveau II ISO.
- La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- Avant de participer à des plongées dans l'EAO à une profondeur supérieure à 12 mètres, l'élève doit, avoir démontré l'ensemble des compétences du PE12.
- Pour les titulaires de la qualification Plongeur encadré 12m, les plongées d'enseignement effectuées dans le cadre du PE12 sont prises en compte dans la formation de Plongeur niveau 1 dans la mesure où la durée globale des 2 formations n'excède pas 18 mois.

### IV – CONDITIONS DE VALIDATION

- Etre âgé au moins de 12 ans à la remise de la qualification.
- Avoir validé sur son carnet de plongée, après la validation des modules PE12, au minimum 3 plongées d'exploration en EAO (d'une durée supérieure à 15 minutes) dans l'espace des 12 à 20 mètres encadré par un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT ou par un enseignant de niveau II du code du sport licencié à la FSGT et titulaire d'un brevet de moniteur de plongée niveau II ISO.

### V - DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'enseignant(s) ayant validé les compétences.

### **Module Expérience dans la zone 12 à 20 mètres**

---

Date plongée 1 :

Tampon et signature :

Date plongée 2 :

Tampon et signature :

Date plongée 3 :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : .....



## **Attestation de réussite – Plongeur niveau 1**

---

**A archiver au club après avoir fait la demande de carte par intranet**  
(<http://brevet.fsgt.org>)

Nom et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

(N° de licence FSGT) : .....

Nom du club : .....

**Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention de la qualification de PLONGEUR NIVEAU 1 et souhaite obtenir une carte brevet :**

**FSGT/ISO**

**FSGT/CMAS\***

**Le moniteur certificateur et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.**

Date et lieu : .....

Nom, signature et tampon du moniteur certificateur :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :